

## Rapport de révision des comptes - Exercice 2022 Association Espace Val-de-Ruz

Savagnier, 25 avril 2023

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat que nous a été confié l'assemblée générale du 19 octobre 2022, nous avons procédé à la révision des comptes de l'exercice 2022 de l'Association Espace Val-de-Ruz, au domicile du caissier, Georges Boulaz.

Nous avons effectué un contrôle des pièces comptables et vérifié leur corrélation avec les justificatifs des établissements financiers. Le caissier a apporté des réponses précises à toutes nos questions. La comptabilité est minutieusement tenue et n'avons pas constaté d'irrégularité.

Au 31 décembre 2022, le CCP présente un solde positif de CHF 20'882,68, le compte BCN de CHF 17'544.80, soit un capital global de CHF 38'427,48 contre CHF 44'272,52 un an auparavant.

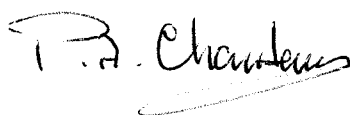
L'exercice se solde donc en inscrivant un déficit de CHF 5'845,04 dont CHF 5572.75 à charge des Chemins Chouettes dont la réserve passe de CHF 12'179,00 à CHF 6'836,25 au 31.12.22. Ces écritures correspondent bien aux pièces comptables présentées.

Le résultat fortement négatif de l'année 2022 est donc principalement à porter à charge des Chemins Chouettes en raison de charges exceptionnelles liées au graphisme, au matériel de balisage ou encore à l'impression de sets de table.

En conséquence, nous proposons à l'assemblée générale de donner décharge au caissier Georges Boulaz et au comité, avec remerciements.

Les réviseurs

Pierre-André Chautems



Alain Hugi

